



Genève, le 3 septembre 2020
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département des infrastructures et du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Cérémonie de remise des prix et exposition des projets de construction de la nouvelle école pour l'enseignement secondaire II à Meyrin

Un concours d'architecture a permis de déterminer l'implantation et les caractéristiques du nouveau bâtiment pour l'enseignement secondaire II, qui sera situé sur la commune de Meyrin, au lieu-dit "La Gravière". Le gagnant du concours est le groupe de bureaux genevois GDAP Architectes. A la rentrée 2026, cette école accueillera 1400 élèves âgés de 15 à 20 ans, ainsi que 200 collaborateurs-trices, dont environ 160 enseignant-e-s. Une exposition présentant l'ensemble des projets rendus se tient au Grand Dôme du Pavillon Sicli du 31 août au 10 septembre.

Le jury du concours d'architecture a sélectionné un projet intégrant de façon optimale les différentes contraintes du site et répondant aux attentes en matière de durabilité.

C'est la première fois que les aspects du développement durable sont imposés de manière aussi détaillée et contraignante dans un cahier des charges de concours.

Le projet s'inscrit ainsi dans un concept énergétique ambitieux, coordonné avec la politique énergétique cantonale et celle de la ville de Meyrin, cité de l'Energie.

L'établissement scolaire sera complété par une salle omnisport, construite en partenariat avec la commune de Meyrin, qui pourra accueillir 1500 spectateurs, et d'ici une dizaine d'années, par un pôle culturel communal. Ce dernier projet sera réalisé indépendamment du programme scolaire et fera l'objet d'un autre concours.

Périmètre de l'étude



Le site est compris entre les avenues Sainte- Cécile, August-François Dubois et de Mategnin.

L'ensemble des constructions s'implémentera sur un périmètre de 31'734 m², compris entre les avenues Sainte-Cécile, Auguste-François-Dubois et de Mategnin.

Le concours était ouvert à deux degrés et conforme à la norme SIA 142, qui régleme les concours d'architecture et d'ingénierie. Sur les 66 projets reçus, le premier degré a permis de sélectionner les 10 projets les plus pertinents au niveau de leur implantation ainsi que des articulations entre les différents programmes (l'école en elle-même, la salle omnisport et le pôle culturel). Le second degré a permis de préciser le projet architectural pour les programmes éducatif et sportif, ainsi que celui des aménagements extérieurs. C'est le projet intitulé "Villeneuve", du groupe de bureaux genevois GDAP Architectes, qui a été retenu.

Lauréat de plusieurs concours internationaux, GDAP Architectes a été fondé en 2012. Son activité va de la transformation de bâtiments existants à la construction de nouveaux bâtiments, tant dans le secteur public que privé. Il est également actif à l'international, notamment en France et en Espagne.

En effet, le jury a estimé à l'unanimité que celui-ci avait résolu de manière convaincante la plupart des thématiques posées par le cahier des charges et disposait encore d'un potentiel d'optimisation sans dénaturer ses grandes qualités architecturales. Le nouveau bâtiment sera un bâtiment mixte, ce qui signifie que sa philosophie se fonde sur l'intégration et la perméabilité entre les filières, dans une posture ouverte sur la cité, comprenant également des interactions avec des établissements et des entreprises externes. L'édifice accueillera majoritairement des élèves en formation généraliste (ECG ou collège) ainsi que des élèves qui seront répartis entre différents espaces de formation professionnelle.

L'exposition présentant l'ensemble des projets rendus se tient du 31 août au 10 septembre, de 10h à 19h (sauf le 31 août à partir de 13h) au Pavillon Sicli - Grand Dôme,

45 route des Acacias - 1227 Les Acacias

Annexe:

[Projet de loi 12184](#) du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'étude de 5'801'000 francs en vue de la construction d'une école pour l'enseignement secondaire II à Meyrin.

Pour tout complément d'information:

- *M. Roland Godel, secrétaire général adjoint chargé de communication, DI, T. 022 327 96 11*
- *M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, T. 022 546 69 68*